



Universidad
Zaragoza

Trabajo Fin de Grado

Approche à une étude de l'évolution sémantique
du français à partir du Roman d'Énéas

Approach to a study of the semantic evolution
of French based on Eneas novel

Autor

Marta Tena Tello

Directora

María del Carmen Jorge Chaparro

Facultad de Filosofía y Letras

Año 2023-2024

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	2
2. Évolution du langage, étude diachronique	4
3. Pour situer l'œuvre	5
3.1. Matière antique et Roman d'Enéas	5
4. Langage originel de l'œuvre : l'ancien français	6
4.1. Introduction à l'ancien français	7
4.2. Typologie des mots qu'on va trouver	8
5. Analyse du vocabulaire	9
5.1. Mots : « Le jugement de Pâris » P. 176-179	9
5.2. Mots : « Didon tombe amoureuse d'Enéas » P. 216-217	12
5.3. Mots : « Vénus et Vulcain » P. 404-407	13
5.4. Mots : « L'adultère de Mars et de Vénus » P. 408-411	17
5.5. Mots : « Les armes d'Enéas » P. 412-421	18
6. Vers une conclusion	21
6.1. Analyse des différents procès d'évolution qu'on a trouvé (Typologie de changements observés)	21
6.1.1. Mots qui ont modifié leur signification	21
6.1.2. Mots qui ont disparu	22
6.1.3. Mots qui se sont conservés, mais avec une nuance différente	22
6.1.4. Remarques et d'autres cas	22
6.2. Conclusion	23
7. Bibliographie	24

1. INTRODUCTION

Au fil des siècles, la langue française a subi de profonds changements qui font que le français actuel soit une langue différente de celle de l'ancien français.

De la même façon que nous ne parlons pas comme nos grands-parents quand ils avaient notre âge, quand nous lisons une œuvre du XVI^e siècle en langue originale, nous observons que le vocabulaire ou les structures syntaxiques ont beaucoup changé. Il y a toujours des mots tombés en désuète, des mots qui évoluent et qui aujourd'hui s'écrivent de différentes manières, des mots qui n'existent plus, etc.

Le français est une langue qui a beaucoup évolué, notamment en raison des différences qui existent entre la graphie des mots et leur prononciation, mais il a subi aussi plusieurs changements sémantiques, à tel point qu'aujourd'hui on trouve beaucoup de mots qui ont changé depuis le Moyen Âge leur signification et leur usage.

Ce travail a pour but d'analyser cette évolution sémantique à partir d'une étude de certains mots extraits du Roman d'Énéas, en comparant les valeurs de ces mots telles qu'elles étaient perçues à l'époque médiévale avec leurs valeurs contemporaines. À partir de cette analyse nous pourrions observer certains des changements qu'a subi la langue française au fil du temps. Cette étude vise à mettre en évidence l'importance de l'évolution linguistique, en démontrant que la langue est en constante transformation.

En effet, l'évolution linguistique et l'analyse de ces changements peuvent être très importantes, non seulement parce qu'elles peuvent refléter les transformations culturelles et sociales, mais aussi parce qu'elles sont très importantes pour mieux comprendre notre passé, notre présent et notre avenir linguistique.

Pour l'élaboration de ce travail, on a choisi 36 mots de quelques fragments qui correspondent aux différentes parties du déroulement du Roman d'Énéas, à partir de l'édition bilingue de Wilfrid Besnardeau et Francine Mora-Lebrun, de l'éditorial Honoré Champion, publié à Paris en 2018. Après avoir lu le roman, on a constaté que tout au long de l'œuvre la typologie se répète.

Pour entreprendre l'analyse des mots, nous avons trouvé les valeurs qu'avaient les différents mots à l'époque du roman (XII^e siècle) grâce aux plusieurs dictionnaires, tels que le DMF (Dictionnaire du Moyen-Français), surtout pour trouver plus facilement les mots ou

le TLFi (Trésor de la Langue Française), parmi d'autres. Après, nous avons cherché leur équivalent en français moderne (s'ils l'avaient) et leurs définitions, afin de comparer leurs valeurs sémantiques et d'observer s'il y a eu ou non des changements.

Finalement, nous avons analysé les différents types de changements observés.

2. ÉVOLUTION DU LANGAGE, ÉTUDE DIACHRONIQUE

Le terme *diachronie* apparaît pour la première fois dans l'œuvre *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure. Il définit la linguistique diachronique comme l'étude « des termes successifs qui se substituent les uns aux autres dans le temps » (Saussure, 1916, p.193). C'est-à-dire, la linguistique diachronique s'occupe des études historiques et évolutives visant à observer les changements que la langue subit au fil du temps.

D'après Saussure, cette science est surtout liée à la phonétique. L'évolution des sons surgit comme conséquence de l'évolution historique. Nous pouvons trouver des changements phonétiques par plusieurs raisons, par exemple, le besoin des locuteurs de rendre la langue plus facile : ainsi le passage de l'occlusive à la spirante, comme dans le cas de *habēre* en latin qui a évolué à *avoir* en français ou la monophthongaison des diphtongues, comme c'est le cas du diphtongue /ai/ qui est devenu /ɛ/¹.

Cependant, non seulement la phonétique évolue, les mots changent aussi de signification et les catégories grammaticales changent. Le mot *labourer* (qui signifie « travailler la terre ») en ancien français signifiait seulement « travailler en général ».

Cela nous amène à souligner l'importance de l'étymologie. D'après le dictionnaire Larousse l'étymologie est la : « Science qui a pour objet la recherche de l'origine des mots d'une langue donnée, et la reconstitution de l'ascendance de ces mots ». C'est-à-dire, la science qui vise à rechercher et à étudier l'origine des mots.

Nous allons donc étudier l'étymologie des certains mots et son évolution jusqu'à présent.

¹ Saussure, F. (1997). *Cours de linguistique générale*. p. 204. Récupéré de : https://monoskop.org/images/f/f1/Saussure_Ferdinand_de_Cours_de_linguistique_generale_Edition_critique_1997.pdf

3. POUR SITUER L'ŒUVRE

3.1. MATIERE ANTIQUE ET ROMAN D'ENEAS

Le *Roman d'Eneas* est une œuvre narrative dont on ne connaît pas l'auteur qui est apparue vers le milieu du XII^e siècle. L'auteur a écrit cet ouvrage en couplets d'octosyllabes et la langue qu'il a utilisée pour le composer a été l'ancien français. Cet ouvrage fait partie du genre des « romans antiques » parce qu'elles adaptent de grandes œuvres de l'antiquité latine. Cette matière antique, appelée aussi matière de Rome, regroupe des œuvres écrites en langue romane, et non plus en latin. Dans le cas du *Roman d'Énéas*, le déroulement de l'histoire est inspiré de *l'Énéide* de Virgile. L'auteur suit presque la même histoire que dans *l'Énéide*, mais il a ajouté des extraits plus descriptifs, a omis certaines parties ou histoires secondaires et incorporé d'autres.

L'une des caractéristiques fondamentales qui différencient le *Roman d'Énéas* de *l'Énéide* est l'abondance des éléments descriptifs. On va voir que, parmi les mots choisis, plusieurs font référence à la description des armes d'Énéas et de son élaboration, mais aussi on trouvera des mots en relation avec le combat et en rapport avec l'amour, qui sont les thèmes fondamentaux de ce roman.

4. LANGAGE ORIGINEL DE L'ŒUVRE : L'ANCIEN FRANÇAIS

Le français est la langue romane, qui s'est développée dans le nord de la Gaule transalpine, qui fut conquise par César au I^{er} siècle av. J. C.

Lors de la conquête de César, il se produit le phénomène de la romanisation, pour lequel les gaulois adoptent progressivement la religion chrétienne, la culture et la langue des romains : le latin. Il est bien difficile de connaître l'influence du substrat gaulois à cause du manque d'évidences écrites à l'époque. Nonobstant, on attribue aux gaulois des phénomènes phonétiques comme la palatalisation. Quant à vocabulaire, ils n'ont laissé que des traces assez faibles (termes rustiques)¹.

Pendant le II^{ème} siècle av. J. C. Il se sont développées deux variantes du latin : le latin écrit et le latin vulgaire (ou populaire).

D'un côté, le latin écrit a été conservé d'une façon artificielle grâce à l'action des grammairiens. Elle était considérée comme une langue de prestige et elle était la langue officielle de l'administration.

De l'autre côté, le latin populaire qui était parlé dans les différentes provinces de l'Empire Romain est celui qui a subi plusieurs modifications au fil des années. À partir du III^{ème} siècle ont lieu plusieurs migrations des peuples germaniques en Gaule, mais vers le V^{ème} siècle, lors de l'arrivée des Francs en Gaule et donc la chute de l'empire romain, bien que le latin se soit conservé, ils ont raffermi l'influence germanique pendant plus longtemps. Au moins en ce qui concerne le lexique, ils nous ont laissé environ 400 mots (termes de guerre et de droit et noms d'objets usuels comme troupe, fauteuil, jardin, etc.) En fait, les noms des couleurs proviennent, généralement, de la langue germanique. En ce qui concerne la phonétique, le *h* dénommé aspiré a été introduit dans quelques mots (honte, hanche, haut) ou syntaxiquement la tendance à antéposer l'adjectif au nom seraient dus, aussi, à l'influence germanique (on peut le voir dans le toponyme *Francheville*)².

L'introduction des mots étrangers dans le vocabulaire va contribuer à modifier le latin populaire. Le latin était devenu sous sa forme vulgaire la seule langue parlée en Gaule pendant plusieurs années.

¹ Bourciez, J. et E. (1967). *Phonétique française : étude historique*. Paris : Éditions Klincksieck. p.14. <https://archive.org/details/EdouardJeanBourciezPhonétiqueFrançaise/page/n13/mode/1up>

² Silva, M.J. (2006). La langue française et l'héritage gaulois et germanique. *Diacrítica, Ciências da Linguagem*, n°20, (805-815). <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4031858.pdf>

Des textes du IX^{ème} et X^{ème} siècles, comme c'est le cas des *Serments de Strasbourg* (842), prouvent que le latin vulgaire s'était déjà transformé en une langue nouvelle, surtout par des changements phonétiques, qu'on appelait à l'époque *lingua romana rustica*. Cette langue s'est développée d'une façon différente dans les différentes parties du territoire français, ce qui a produit l'apparition de plusieurs dialectes différents au Nord, qui vont former la langue d'oïl, parmi lesquels : le normand, le picard, le wallon, le lorrain, le bourguignon, le poitevin et le francien (parlé dans l'Île de France)¹.

C'est quand on parle de ces dialectes de la langue d'Oïl qu'on parle d'ancien français, langue formée par plusieurs dialectes qui surgit pendant la période d'environ IX^{ème} à la fin du XIII^{ème} siècle.

4.1. INTRODUCTION À L'ANCIEN FRANÇAIS

Certaines caractéristiques qui vont nous faire trouver plusieurs formes différentes pour un même mot sont la déclinaison des noms et des adjectifs et le nombre des formes casuelles. Jusqu'à environ 1100, pendant la première période de l'ancien français, on a déjà perdu le genre neutre qui existait en latin, par conséquent, nous trouverons seulement des mots masculins et féminins. Les deux nombres qui existaient en latin, singulier et pluriel, se sont conservés.

Le nombre des déclinaisons s'était déjà réduit à trois en latin vulgaire, qui correspondent à la première, deuxième et troisième déclinaison du latin littéraire. Les déclinaisons vont changer tout au long de la période de l'ancien français.

Il n'a persisté que le cas nominatif et l'accusatif. Les fonctions des autres cas vont être assumées par ces deux ou exprimées par des périphrases syntaxiques.²

La conjugaison des verbes se caractérise par une perte des formes latines, comme le plus-que-parfait de l'indicatif, le futur ou le conditionnel, d'entre autres. Les formes vont adopter d'autres déclinaisons ou se former à partir de l'infinitif plus le verbe abé.

¹ Schwan, E., Behrens, D. (1900). *Grammaire de l'ancien français*. Leipzig, O. R. Reisland. p. 1-9

² Schwan, E., Behrens, D. (1900). *Grammaire de l'ancien français*. O. R. Reisland. Leipzig. p. 156-165.

La tendance analytique qui surgit parmi les noms, se manifeste aussi dans la flexion verbale, de telle manière qu'on va voir des formes comme *avrai* au lieu de *abere ayo*.

Les radicaux, mis à part les phénomènes phonétiques, vont se confondre avec les radicaux d'autres verbes et donc vont changer par analogie.¹

4.2. TYPOLOGIE DES MOTS QU'ON VA TROUVER

L'ancien français est constitué d'un ensemble de plusieurs dialectes parlés au Nord de la France du XII siècle.

Nous allons trouver, par conséquent, des mots provenant de dialectes différents et plusieurs graphies différentes pour chaque mot. Cela va-t-être très courant à cause du décalage produit à partir de la séparation entre la langue orale et la langue écrite ainsi que la prolifération dialectale.

Dans les pages suivantes, comme pour le lexique français en général, nous allons voir surtout des mots issus du latin, soit du latin vulgaire ou du latin classique, et quelques mots dont l'origine est probablement germanique (*branz*).

Par rapport aux graphies, nous allons trouver surtout des formes plutôt liées à l'anglo-normand ou parfois au picard.

¹ Schwan, E., Behrens, D. (1900). *Grammaire de l'ancien français*. Leipzig, O. R. Reisland. p. 201-219.

5. ANALYSE DU VOCABULAIRE

Le texte original dont nous avons tiré les mots n'est pas divisé en chapitres, donc on a fait une division par extraits qui correspond aux différents moments du développement de l'histoire. Les mots sont classifiés à partir de l'ordre d'apparition dans l'œuvre, c'est-à-dire, chronologique.

5.1. MOTS : « LE JUGEMENT DE PARIS » P. 176-179

Parlemant (p.176, v. 101) : substantif masculin qui d'après le DMF, pouvait signifier « fait de parler, de s'exprimer » ou « délibération, négociation, plaidoyer ». D'après le Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes, on trouve aussi les graphies *parlemant*, *parlemanz* et *parlament*. Celui qui a traduit l'œuvre a utilisé le mot : *conversation*.

D'après le TLFi, nous constatons que le signifié originel du mot était « conversation, propos » (ca 1100). Un peu après, circa 1165 le sens du mot change en tant que « conseil réuni pour délibérer, assemblée délibérante », on commence alors à adopter le sens de conseil ou assemblée. Vers 1260, le mot désigne la *curia regis* dans sa session judiciaire dans le Parlement de Paris. Le mot apparaît aussi en Angleterre en 1275 pour désigner la « session du Conseil convoquée par le roi et exerçant avec lui des fonctions judiciaires, financières, législatives et politiques ». Le mot en France ne sera pas utilisé pour désigner les assemblées représentatives de la nation française, celles-ci étant désignées par le mot *États*. Le mot *parlement* en France sera assumé à la fin du XIV^e siècle. Le sens commence à être utilisé dans d'autres pays en 1825 et donc on le définit comme « nom donné par les pays à régime représentatif aux assemblées qui exercent le pouvoir législatif ».

Aujourd'hui, d'après le Dictionnaire Larousse, on peut vérifier qu'on a conservé la graphie *parlement* et que le sens a changé en tant que : « toute institution administrative composée d'une ou plusieurs assemblées, investie du pouvoir législatif et chargé de contrôler le pouvoir exécutif » (il s'écrit avec une majuscule) ; « l'Assemblée nationale et le Sénat de la France » (aussi avec une majuscule) et pour se référer à « l'institution judiciaire, administrative et politique de la France au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime ». Donc, la valeur de parlement en tant que conversation ne s'est pas conservée.

Grezois (p. 176, v. 105) : c'est un adjectif observé dans les textes de 1119 jusqu'à 1618 qui à l'époque signifiait d'après le DEAF : « qui appartient, est relatif à la Grèce et à ses habitants ». Il pouvait être aussi un adjectif substantivé (trouvé dans les textes circa 1160 et la fin du XIV^{ème} siècle) et donc son signifié était : « la langue parlée et écrite par les grecs ».

Ce mot vient du latin vulgaire *graeciscus* qui signifiait « grec ». On trouve quelques variations de ce mot qu'on attribue au dialecte picard (*gregois*) mais elles apparaissent aussi dans des textes non picards. D'après le dictionnaire trésor (TLF), *grezois* pourrait être une « altération » de l'ancien français.

Quant à son évolution sémantique, d'après le CNRTL, nous constatons que circa 1165, l'adjectif désignait quelque chose ou quelqu'un « relatif à la Grèce, propre aux Grecs » et circa 1188 en tant que substantif désignait la « langue grecque ». Après, vers 1208 on commence à voir sa forme substantivée pour le sens de « habitant de la Grèce ». En 1265, ce mot comme substantif désignait le « nom d'un vent qui vient de Grèce ».

Vers 1527, le substantif évolue à quelqu'un « qui connaît le grec, helléniste » ; d'où plus tard (vers 1640), il sera utilisé comme adjectif dans le sens de « savant » et quelques années plus tard (vers 1665) dans le sens de « habile, qui s'y entend » sous la structure : « être grec en quelque chose ». Des années plus tard (vers 1578), le sens du mot ne change presque pas, il continue à désigner quelqu'un « habile ou rusé », mais circa 1721 on commence à le voir dans le sens de « filou ». Plus tardivement (1808), on commence à l'utiliser pour désigner quelqu'un de « avare ».

La forme *grec* a supplanté toutes ses formes populaires : *griu*, *griois*, *grezois*, *griesche*, *grégeois*, etc.

Tençon (p. 176, v. 108) : substantif féminin qui d'après le dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes signifie « dispute », « conflit ». Selon le TLFi ce mot vient du latin vulgaire *tentio*, dérivé de *tentiare* qui signifie « querelle », « dispute ». Si nous cherchons *tençon* dans sa forme *tenson* dans le dictionnaire de Larousse on trouve que son sens a changé et que de nos jours fait référence au « genre poétique médiéval qui se caractérise par un échange d'arguments entre deux troubadours sur un thème donné ».

Dans le TLFi, on constate que circa 1140 il existait le mot *tençun* en tant que « querelle, dispute » et pendant la 2^{ème} moitié du XIII^e siècle, apparaît sa forme *tençon* comme « genre poétique dialogué au Moyen Âge ». La valeur de « querelle », utilisé pour le traducteur de l'œuvre, n'existe plus aujourd'hui.

Parole (p. 176, v. 117) : l'auteur nous propose comme traduction de ce mot le mot *inscription* : *la parole li unt mostree de la pome qui ert donee / elles lui ont montré l'inscription qui figurait sur la pomme*. Parmi les plusieurs définitions de ce substantif féminin, dans le TLFi on trouve la valeur qui équivaut à celle du livre : « Mot ou expression d'un texte ». Mais cette définition-ci est postérieure à l'époque du texte, c'est-à-dire le dictionnaire nous propose des évidences de cette valeur du XIX et XX siècles. Il n'y a aucun dictionnaire qui constate que la définition de parole au Moyen Age pourrait être relationné avec l'écriture, tout ce qu'on trouve sont des définitions par rapport à l'oralité. C'est pour cela qu'on n'a pas des évidences suffisantes pour savoir si ce mot peut véritablement signifier « inscription ». Si on cherche dans le dictionnaire de Larousse, on trouve seulement des définitions par rapport à la valeur oral du mot et de même, dans le Dictionnaire de l'Académie Française. De nos jours, il n'existe pas une définition de ce mot en tant qu'inscription. Il faudrait chercher sur d'autres textes de l'époque pour constater s'il existait vraiment cette valeur. Peut-être, la traduction la plus correcte serait « mot » et le traducteur a utilisé le mot « inscription » car les mots étaient gravés sur la pomme.

Porpens (p. 176, v. 127) : d'après le DMF c'est un substantif masculin qui vient du latin *pensare* et qui signifie « réflexion ». Cette forme est attestée avec d'autres graphies comme : *porpans*, *purpens* ou *pourpens*. Actuellement, si nous cherchons dans Larousse ou l'édition actuelle de L'Académie Française nous pourrions voir que ce mot est disparu. On trouve plusieurs mots dérivés du substantif *porpens* (en tant que verbe : *porpansa*, *porpansez*) qui ont été traduites de différentes manières dans le texte (*examina*, *réflechi*) et le substantif apparaît traduit comme « réflexion ». Par conséquent, on a dû traduire de différentes manières toutes ces variantes.

Angin (p. 176, v. 131) : substantif masculin dont, d'après le DMF et plusieurs autres dictionnaires, on trouve le mot *engin*. Si nous cherchons dans le dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes, nous trouvons les valeurs suivantes : « ruse », « intelligence » « habileté », « mécanisme » ou « outil ». Cependant, si nous cherchons dans un dictionnaire actuel comme celui de Larousse, nous allons voir que les valeurs d'*engin* comme « ruse », « intelligence » ou « habileté » sont disparues. On a seulement conservé la valeur d'outil et ajouté d'autres comme : « membre viril » (en langue familière), « terme générique pour désigner le matériel de guerre », et un « synonyme ancien de missile ».

5.2. MOTS : « DIDON TOMBE AMOUREUSE D'ÉNÉAS » P. 216-217

Esprent (p. 216, v. 814) : (infinitif : *esprendre*) d'après le DMF, ce mot signifie « s'enflammer » (mot utilisée aussi par le traducteur du texte), mais aussi on trouve les valeurs de : « saisir quelqu'un », « allumer (du feu) » ou « brûler ». Dans le dictionnaire de Larousse, le mot *esprendre* n'apparaît pas. Il apparaît la variante du mot : *s'éprendre*, mais la valeur du mot est changée et ne signifie que « se passionner pour quelque chose » ou « devenir amoureux de quelqu'un ». Nous pouvons penser alors que celui qui a traduit cet extrait a utilisé un autre mot à cause d'un changement de sa valeur.

Antandu (p. 216, v. 823) : (infinitif : *antandre*) l'édition bilingue de Besnardeau et Mora-Lebrun nous propose comme traduction la forme adjectivale *occupée*. D'après le DMF, parmi les plusieurs définitions, on trouve la suivante : « tourner son attention vers quelque chose ou quelqu'un, s'y intéresser et éventuellement s'en occuper ». Parmi les valeurs actuelles du mot « entendre », dans le Dictionnaire Larousse il n'y en a aucune qui aie une valeur similaire. On a conservé seulement les valeurs en rapport avec le sens de l'ouïe.

Terme (p. 216, v. 825) : d'après le Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes, on trouve une définition pour ce substantif masculin, qui pourraient être valable pour la traduction (« e que terme fu de soper » / « et que ce fut l'heure de souper ») qui nous a laissé celui qui a traduit l'œuvre : « Point dans le temps, moment donné ». Dans le Dictionnaire Larousse, on peut voir que le mot *terme* continu à exister de nos jours, mais il n'a pas la

même valeur qui avait à l'époque. Actuellement, ce mot a des valeurs comme « borne » ou « mot d'un vocabulaire spécialisé ».

Desraisnier (p. 216, v. 828) : le traducteur de l'œuvre a utilisé le mot *énumérer*. D'après le Dictionnaire de Godefroy, ce verbe signifie : « rendre raison de quelque chose, l'expliquer, le développer, le raconter ». Si nous cherchons ce mot ou n'importe quelle de ses graphies possibles dans des dictionnaires de l'actualité, par exemple, le Dictionnaire Larousse ou le Dictionnaire de l'Académie Française, nous allons voir qu'il n'existe plus.

5.3. MOTS : « VÉNUS ET VULCAIN » P. 404-407

Esforz (p. 404, v. 4179) : de nos jours ce substantif masculin serait *effort*, mais il a changé sa valeur. Dans la traduction de l'œuvre, on trouve le mot : *armée*. Au moyen Âge, si on cherche dans le DMF, on peut constater que sa valeur était « force armée », « troupe » ou « armée puissance militaire ». Mais elle peut avoir d'autres valeurs qui évoquent une idée de force en action comme : « activité de quelqu'un qui mobilise ses forces (physiques ou mentales) pour surmonter une difficulté, vaincre une résistance, atteindre un but, effort », « force, impétuosité », « peine, tournement » ou « grand nombre, quantité ». De toutes ces valeurs, on a conservé seulement celle qui correspond à la mobilisation des forces pour surmonter une difficulté et on a ajouté d'autres (déchirure musculaire, par exemple). C'est-à-dire, la valeur que l'on trouve dans le texte, n'existe plus.

Josta (infinitif : joster) (p. 404, v. 4180) : ce mot vient du latin vulgaire *juxtare*, qui signifiait « être attendant, toucher à ». Dans le livre, on a utilisé le mot *combattre* pour traduire ce verbe. Dans le DMF, on trouve aussi la valeur de « combattre » pour ce mot. Dans le TLFi, il est aussi ajoutée une autre valeur, celle de « rapprocher, réunir, rassembler » des hommes morts au combat ou des divisions qui vont attaquer. Actuellement, les deux valeurs se sont séparées en deux mots différents : *jouxter* (être proche de), qui a conservé la valeur qui avait en latin et *jouter*, qui a adopté la valeur de combattre mais avec une nouvelle nuance : « combattre en une joute ». Aujourd'hui, selon le Dictionnaire Larousse un *combat* serait le « fait de se battre avec des forces adverses » tandis qu'une *joute* pourrait être soit

« Lutte, assaut où l'on rivalise de talent » ou soit un « combat à cheval et à la lance, d'homme à homme, auquel la noblesse guerrière du Moyen Âge se livrait par plaisir ». C'est-à-dire, l'usage de *joute* actuellement est plus restreint que celui de *combat* (surtout parce que l'on peut utiliser le mot *combat* dans d'autres contextes, comme un sport : « Lutte où deux adversaires s'affrontent dans des jeux sportifs selon certaines règles et afin de remporter un titre, un trophée, etc. » ou dans le sens de combattre une maladie : « Toute lutte menée par divers moyens contre des obstacles divers, des dangers de toute nature »).

Venteloient (infinitif : venteler) (p. 404, v. 4184) : ce mot n'existe plus de nos jours. Pour faire la traduction de l'œuvre on a utilisé le mot *flottaient*. La forme *ventiler* continue à exister mais sa valeur est totalement différente de celle qui existait au Moyen Âge. D'après le DMF, ce verbe signifie « Flotter au vent, être agité par le vent », tandis qu'actuellement, si nous cherchons dans Larousse, nous allons trouver que son sens est plutôt économique et qu'il peut être utilisé pour « repartir des choses ou des personnes, les distribuer par groupes », « répartir certaines dépenses ou certains frais entre différents comptes » ou « évaluer la valeur respective de divers biens qui ont été vendus ensemble pour un prix global ». Cela nous montre que la valeur de ce mot a beaucoup changé, à tel point qu'aujourd'hui il est différent.

Viande (p. 404, v. 4187) : celui qui a traduit le texte, a utilisé le mot *vivres* comme traduction. Si on cherche ce mot dans le dictionnaire de Larousse, on trouvera la définition suivante : « ensemble des aliments qui assurent une subsistance ». D'après le Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes, le mot « viande » signifiait juste cela. Cependant, la valeur actuelle de viande est différente de celle du Moyen Âge. Selon Larousse, c'est « l'aliment tiré des muscles des animaux, principalement des mammifères et des oiseaux ». On constate donc, que ce mot s'est conservé, mais sa valeur s'est modifiée et se réfère seulement à un type de nourriture en concret.

Tornoient (p. 404, v. 4201) : d'après le DMF, ce mot est un substantif masculin qui signifie « fait de tourner », « fait de faire un tour, un déplacement, un circuit (en mer, sur terre) » et « jeu d'armes, combat ». Le terme a été traduit par *combat*. Aujourd'hui ce mot

signifie : action de tourner irrégulièrement plusieurs fois sur soi-même ou en spirale », d'après Larousse. Par conséquent, le mot s'est maintenu et sa valeur de « fait de tourner » aussi, mais la valeur de combat est disparue.

Esmeüe (infinitif : esmouvoir) (p. 404, v. 4204) : la traduction que l'on propose dans le livre est *éclaté*, dans le sens de : un conflit est éclaté. Ce verbe, *esmouvoir*, de nos jours équivaldrait à *émouvoir*. Dans le dictionnaire de l'Académie Française, on trouve deux valeurs principales : « mettre en mouvement » et « toucher la sensibilité ». Dans le DMF, parmi toutes les définitions, on trouve la valeur de : « Déclencher, engager (un conflit, une querelle) ». Par conséquent, on peut voir que cette valeur s'est perdue, et c'est pour cela qu'on a utilisé le verbe *éclater* pour le traduire.

Anclos (infinitif : enclore) (p. 404, v. 4207) : ce verbe continue à exister actuellement. Dans le dictionnaire de l'Académie Française, on trouve deux définitions qui nous intéressent : « Entourer d'une clôture, d'une enceinte. » ou « constituer d'une clôture autour d'un espace ». D'après le DMF, on trouve aussi une définition qui dit : « enfermer quelqu'un ou quelque chose ». Il existe donc, une différence fondamentale. On ne besoin pas d'une clôture ou enceinte pour enfermer quelqu'un. En conséquence, le verbe enclore s'est conservé et sa valeur aussi, mais il a adopté une nuance, celle d'utiliser une clôture pour enfermer.

Arrivez (infinitif : arriver) (p. 406, v. 4219) : ce mot continue à exister de nos jours, mais le livre nous propose comme traduction le verbe *débarquer*. Dans le DMF, on trouve pour *arriver* les valeurs suivantes : « parvenir quelque part par voie de l'eau », « accoster quelque part », « parvenir à quelque chose, y réussir ». Si nous cherchons dans un dictionnaire de l'actualité, par exemple, dans le Dictionnaire Larousse, on trouve qu'*arriver* a conservé la valeur d'accoster quelque part et parvenir à quelque chose. Cependant, on ne trouve pas une valeur similaire à *débarquer*. Peut-être, le traducteur a utilisé ce verbe pour spécifier que les protagonistes sont arrivés en Lombardie en bateau ou à travers la mer, car le verbe arriver de nos jours peut être utilisé avec n'importe quel moyen de transport ou route

(mer, air, terre). De plus, le mot a adopté la valeur de « parvenir à un état, une situation, une étape d'une action ».

Semont (infinitif : semondre) (p. 406, v. 4227) : dans le livre, on trouve comme traduction pour ce mot *convoque*. Dans le DMF, on trouve plusieurs variantes du verbe convoquer. Dans d'autres dictionnaires comme le TLFi, on trouve une autre variante de la graphie de ce mot : *semoncer*. Si nous cherchons le mot *semondre* dans les dictionnaires actuels, on ne va rien trouver, mais sa graphie *semoncer* va apparaître dans le dictionnaire Larousse comme : « faire une semonce » (c'est-à-dire, une réprimande à quelqu'un) ou « donner à un navire ordre de semonce ». Par conséquent, la graphie *semoncer* de ce mot continue à exister, mais la valeur qui apparaît dans le roman a disparue.

Aüne (infinitif : aüner) (p. 406, v. 4227) : le livre nous propose comme traduction le mot *rassembler*. Dans le DMF, on trouve cette même valeur : « réunir, rassembler ». De nos jours, ce mot n'existe plus. Il n'apparaît dans aucun dictionnaire actuel. D'après le *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, ce mot est issu du latin *adünāre*.

Rancune : (p. 406, v. 4228) : c'est un substantif féminin. Dans le livre, on trouve comme traduction le mot *querelle*. Si nous cherchons dans le DMF, nous allons trouver des valeurs actuelles comme « ressentiment tenace lié au souvenir d'une offense, d'une injustice, et suscitant la haine, rancune » ou « aversion pour quelque chose » qui coïncident avec celle du Dictionnaire Larousse : « sentiment d'animosité ». Cependant, dans le DMF il apparaît aussi la définition suivante : « ce qui traduit la rancune, noise, querelle ». Nous constatons alors, que cette valeur de rancune est disparue, mais le mot continue à exister.

Vitaille (p. 406, v. 4231) : substantif féminin qui n'existe plus de nos jours. Dans le livre, il apparaît traduit comme *vivres*. Si nous cherchons dans le DMF, nous verrons que ce mot a la valeur suivante : « provisions de bouche, vivres », mais si nous cherchons dans Larousse ou le Dictionnaire de l'Académie Française, le substantif n'apparaît pas. En conséquence, ce mot est disparu et on a dû utiliser un autre mot pour le remplacer.

5.4. MOTS : « L'ADULTERE DE MARS ET DE VÉNUS » P. 408-411

Acheison (p. 408, v. 4259) : c'est un substantif féminin qui de nos jours pourrait être *occasion*. Dans l'œuvre, il est traduit comme *raison*. D'après le DMF, le mot a les valeurs de : « circonstance », « motif, raison ou cause ». Si on cherche la graphie *acheison* dans le Dictionnaire Larousse, on va voir qu'elle n'existe plus. Cependant, si nous cherchons le mot avec la graphie *occasion*, on va trouver que ce mot a continué à avoir les valeurs de circonstance ou opportunité, mais celle de motif ou raison s'est perdu. De plus, on a ajouté une autre : « objet qui n'est pas neuf, que l'on achète de seconde ou troisième main ». Par conséquent, le mot s'est conservé, mais la valeur qui avait dans l'œuvre s'est perdue.

Maltalant (p. 408, v. 4259) : ce mot n'existe plus. On a dû chercher un équivalent pour le traduire. Dans l'œuvre il est traduit comme *mésentente*. Dans le DMF, on trouve les valeurs suivantes : « mauvaise intention », « réaction de colère » et « querelle, conflit, dissension ».

Roi (p. 408, v. 4267) : ce substantif féminin apparaît traduit dans l'œuvre comme *filet*. Dans le DMF, on le trouve sous la forme *rets*, mais dans d'autres comme l'Altfranzösisches Wörterbuch et le Dictionnaire de Godefroy, on trouve la graphie *roi*. D'après le DMF, ce mot a la valeur de : « filet », « filet de pêche ou de chasse ». Dans le Dictionnaire Larousse il n'y a aucune valeur similaire et dans le Dictionnaire de l'Académie Française non plus. Nous trouvons seulement des définitions par rapport à « une personne qui exerce le pouvoir souverain », et en plus, cette valeur est attachée à un substantif masculin. Par conséquent, il peut être que ces deux mots (une roi et un roi) aient des origines différentes. En effet, si nous cherchons dans Larousse la graphie proposée par le DMF (*rets*), nous allons voir que tant la graphie que la valeur ont été conservées et que le mot *rets* vient du latin *retis*, tandis que *roi* (en tant que substantif masculin) vient du mot latin *rex* ou *regis*. Il peut être que la forme *roi* appartenait à un dialecte ou que la forme *rets* a été simplement privilégiée.

5.5. MOTS : « LES ARMES D'ÉNÉAS » P. 412-421

Andoblee (p.412, v. 4350) : la traduction du livre nous propose le mot *briser*. Dans le DMF on ne trouve pas la valeur qui a utilisé le traducteur, mais si on cherche la graphie *endobler* dans l'Altfranzösisches Wörterbuch, on trouve la valeur *zerschlagen*, qui signifie briser. Si nous cherchons ce mot dans n'importe quel dictionnaire actuel, nous allons voir qu'il est disparu.

Ferist (infinitif : férir) (p. 414, v. 4361) : dans le l'œuvre, le mot est traduit comme *frapperait*. D'après le DMF, ce verbe signifie « frapper quelqu'un ou quelque chose ». Dans le Dictionnaire Larousse et aussi dans le Dictionnaire de l'Académie, on constate que le mot *férir* continue à exister, mais il ne s'utilise qu'à l'infinitif dans l'expression figée « sans coup férir » qui signifie « sans rencontrer des difficultés » et au participe passé *féru*, employé adjectivement, pour exprimer que quelqu'un est blessé, ou qui se passionne pour quelque chose. Par conséquent, malgré le fait que le mot soit conservé, sa valeur a changée et l'usage est très peu courant de nos jours.

Listez (p. 414, v. 4364) : le traducteur de l'œuvre a utilisé le mot *traversé* pour traduire ce mot, mais cette valeur n'apparaît dans aucun dictionnaire de l'ancien français. Dans le DMF, nous trouvons les valeurs suivantes : « orner d'une bordure (ici d'or) » ou « orner, décorer somptueusement ». Dans le dictionnaire Larousse ou celui de l'Académie Française, ce mot a adopté une valeur plus actuelle : « établir, présenter, imprimer sous forme de liste des données, des documents, etc. » ou « mettre des personnes en liste ». Pour vérifier s'il y a eu un changement de sens, il faudrait chercher si la valeur qui propose le traducteur est correcte. Si l'on tient en compte toute la traduction de la phrase : *de trois bandes parmi listez/traversé au milieu de trois bandes*, peut être que l'auteur voulait utiliser l'une des deux valeurs qui apparaissent dans le DMF.

Antailleüre (p. 414, v. 4365) : d'après la traduction du livre, ce mot équivaldrait à *ciselures*. Dans le DMF on trouve comme équivalents les mots : *sculpture* ou *ciselure*. Si nous

cherchons ce mot dans le Dictionnaire Larousse, nous allons voir qu'il n'existe plus et donc, on a dû chercher une autre pour le traduire.

Quens (p. 414, v. 4374) : ce mot vient du latin *comes*. Dans l'œuvre apparaît traduit comme « comte ». Si nous cherchons dans le DMF nous voyons que cette graphie n'apparaît pas et que la recherche nous montre directement le mot comte. Peut être que ce mot soit un dialectalisme utilisé par l'auteur du livre. De plus, il n'apparaît pas dans le Dictionnaire Larousse.

Branz (p. 416, v. 4404) : dans le livre, le mot apparaît traduit comme *épée*. Dans le Dictionnaire Larousse et le Dictionnaire de l'Académie Française, le mot n'apparaît pas. D'après le DMF, c'était un substantif masculin qui se référait à une « grosse épée maniée de deux mains ». On trouve aussi les valeurs de « cuirasse » ou « mouvement par lequel on frappe ». Ce mot est disparu.

Frut (infinitif : frayer) (p. 416, v. 4408) : ce mot a été traduit par *brisa*. D'après le DMF, on trouve les définitions suivantes : « froter, froter contre quelque chose », « ouvrir une voie », « battre » ou « rompre quelque chose ». Si on cherche ce mot dans le Dictionnaire de l'Académie française, on constate que les valeurs de froter et d'ouvrir une voie se sont conservées, mais celles du battre ou rompre se sont perdues. De plus, on a ajouté d'autres valeurs comme : « avoir des relations suivies avec quelqu'un, le fréquenter ». Par conséquent, le mot s'est conservé, mais la valeur qui apparaît dans le roman s'est perdu.

Renge (p. 416, v. 4417) : on a traduit ce mot par *baudrier*. Dans le DMF, les valeurs que l'on trouve sont : « courroie, bride (pouvant former baudrier) » et « ligne, rangée, rang ». Ce substantif n'apparaît pas dans le dictionnaire Larousse. Nous constatons donc, qu'il est disparu.

Jagonce (p. 416, v. 4419) : ce mot a été traduit par *hyacinthe*. D'après le DMF, nous trouvons la définition suivante : « Variété de pierre précieuse, hyacinthe ». Si nous cherchons dans les dictionnaires les plus actuels, le mot n'apparaît pas. D'autre part, si nous cherchons *hyacinthe* dans l'Académie Française, nous allons trouver deux mots : jacinthe (en rapport avec la botanique) et hyacinthe (version vieillie de jacinthe, étant en rapport soit avec la botanique, soit avec la minéralogie). Le mot *hyacinthe* est issu du latin *hyacinthus*.

D'après l'Anglonormand Dictionary, on trouve d'autres graphies possibles pour *jagonce* : *jacunce*, *jagunsce*, *jagonse*, *jaiunce*, *jargunce*, *sagunce*, mais aucune n'apparaît dans les dictionnaires actuels. Il peut être que ce mot était un dialectalisme.

Esmolue (infinitif : émoudre) (p. 418, v. 4424) : dans la traduction de l'œuvre, on trouve le mot : *aiguisée*. Dans le DMF, on trouve les valeurs suivantes : « aiguiser sur la meule », « aiguisé, tranchant, effilé », ou en lien avec moudre « broyer, moudre ». On ne va pas pouvoir trouver l'infinitif de ce verbe dans le Dictionnaire Larousse, mais si on cherche « être émoulu », on va voir que ce mot nous a laissé quelques expressions comme : « frais émoulu » (pour quelqu'un qui est sorti depuis peu d'un lieu de formation) ou « se battre à fer émoulu » (combattre avec des armes affilées dans les tournois). En conséquence, nous pouvons constater qu'on a seulement conservé le participe passé et dans un nombre très réduit d'expressions.

Accoilli (infinitif : accueillir) (p. 420, v. 4472) : d'après la traduction du roman, ce mot signifierait *poursuivi*. Si nous cherchons ce mot dans le DMF, nous allons trouver plusieurs acceptions : « rassembler, réunir », « se lancer à la poursuite », « attaquer », « s'engager », « commencer à », « associer », « entreprendre » et la seule valeur qui existe de nos jours : « prendre, recevoir quelqu'un », dans le sens de lui donner de l'hospitalité. Cette valeur de *poursuivre* que l'on trouve dans l'œuvre et le reste de valeurs se sont perdues.

6. VERS UNE CONCLUSION

6.1. ANALYSE DES DIFFÉRENTS PROCÈS ÉVOLUTIFS QUE NOUS AVONS TROUVÉS (TYPOLOGIE DE CHANGEMENTS OBSERVÉS)

L'analyse de ces différents extraits du livre nous a permis de trouver plusieurs types de changements. Nous avons classifié les mots en quatre sections : des mots qui ont modifié leur signification (ce sont des mots qui ont conservé leur graphie, mais qui ont changé complètement leur valeur tout au long de l'histoire) ; des mots qui ont disparu et qu'ont été remplacés par d'autres pour faire la traduction du texte ; des mots qui se sont conservés (graphie et valeur) mais qui ont adopté quelque nuance qui a modifié subtilement leur valeur ; et d'autres cas exceptionnels.

6.1.1. MOTS QUI ONT MODIFIÉ TOTALEMENT LEUR SIGNIFICATION

Dans cette section nous pourrions ajouter les mots suivants : *tençon*, *esprent*, *terme*, *venteloient*, *esmeüe*, *ferist*, *listez*, et *accoilli*.

Contrairement aux autres mots, la graphie du mot *terme* s'est totalement conservée mais sa valeur est très différente de celle qu'avait à l'époque. Le mot *ferist* est un cas très particulier, parce que l'on a conservé le mot mais seulement dans sa forme infinitive dans une expression figée et son participe passé avec deux sens différents, donc l'usage de ce mot s'est beaucoup réduit. Dans le cas de *listez*, il se trouve qu'après la disparition de la valeur qu'avait au Moyen Âge, il a adopté une valeur très contemporaine (en rapport avec la nouvelle génération numérique) et le cas de *accoilli*, est aussi très curieux, parce que sa valeur médiévale (poursuivre) était plus au moins contraire à sa valeur contemporaine (accueillir).

Le mot *esprent* peut paraître d'origine germanique (en allemand, *es brennt*, actuellement s'utilise pour indiquer que quelque chose est allumée, mais l'infinitif *brennen* signifie *brûler*). Les deux mots ont une certaine relation sémantique et phonétique. Mais, d'après le Französisches Etymologisches Wörterbuch, *esprent* vient du mot latin *prēhendēre*

(prendre), par conséquent, ce mot est d'origine latine, et cette similitude possible s'est produite par hasard.

6.1.2. MOTS QUI ONT DISPARU

Dans cette section nous pourrions ajouter les mots suivants : *porpens*, *desraisnier*, *aiïne*, *vitaille*, *maltalant*, *roi*, *andoblee*, *antiailleüre*, *quens*, *branz*, *jagonce*, *rengé*.

Comme on a déjà vu, le mot *roi* en tant que substantif féminin est très curieux, parce qu'il est un homophone et homographe du substantif masculin contemporain *roi*, qui s'est conservé. Il s'avère que les deux mots sont des homonymes, puisqu'ils ont des origines et des valeurs différentes et donc n'ont aucune relation formelle. En fait, le mot deviendra *rets* dans sa forme contemporaine.

6.1.3. MOTS QUI SE SONT CONSERVÉS, MAIS AVEC UNE NUANCE DIFFERENTE

Dans cette section nous avons mis les mots suivants : *josta*, *viande*, *anclos*. On continue à utiliser ces mots, mais avec une nuance qui n'en avaient pas au Moyen Âge. *Josta* continue à équivaloir à combattre, mais avec une *joute* ; *viande* continue à être de la nourriture, mais un type de nourriture en concret (les muscles des animaux) ; et *anclos* continue à être « enfermer » mais avec le besoin d'une clôture.

6.1.4. REMARQUES ET D'AUTRES CAS

Dans cette section nous allons trouver des mots qui ont conservé toutes ou presque toutes leurs valeurs sauf la valeur que l'on trouve dans l'œuvre. C'est le cas de : *parlemant*, un autre cas de mot que l'on conserve de nos jours, mais qui a perdu concrètement sa valeur de « conversation » et conservé toutes les autres ; *parole*, dont on a conservé seulement les valeurs par rapport à l'oralité ; *angin* ; *antandu* ; *esforz* ; *tornoïement* ; *arriver* ; *semont* ; *rancune* ; *acheison* ; *frut* ; et *esmolue*, un cas est très curieux aussi, parce que l'on a conservé

le mot mais dans un nombre très réduit d'expressions figées, et donc son usage est très spécifique.

Il y a aussi un mot qui a conservé sa valeur mais qui n'a pas conservé sa graphie : *grezois* (actuellement : *grec*), qui pendant toute l'histoire a subi plusieurs changements mais seulement a conservé la valeur que l'on trouve dans l'œuvre.

Le cas d'*arriver* est aussi très intéressant parce que, contrairement aux mots du point 6.1.3, qui ont conservé leur valeur mais en ajoutant une nuance, il a passé d'avoir une nuance (débarquer = c'est arriver, mais en bateau) à adopter un sens ou une valeur plus générale (de nos jours on peut arriver quelque part, mais soit en bateau, soit en avion, soit par terre). Le mot ne spécifie pas le moyen de transport qu'on utilise, donc cette nuance s'est perdue.

6.2. CONCLUSION

Ce travail avait pour but d'analyser l'évolution sémantique de quelques mots en comparant leurs valeurs telles qu'elles étaient perçues à l'époque du roman d'Énéas avec leurs valeurs contemporaines. L'un des objectifs était de mettre en évidence que la langue est en constante transformation. En effet, on observe qu'il y a beaucoup de mots que de nos jours ont une ou plusieurs valeurs très différentes, comme c'est le cas d'*accoilli*, qui à l'époque pouvait être un synonyme de *poursuivre*, mais qu'on utilise actuellement pour recevoir quelqu'un avec un sens d'hospitalité.

La classification des mots n'a pas été facile à faire parce que chaque mot a subi des changements très différents. On a trouvé plusieurs dialectalismes, disparition de mots, disparition de valeurs et plusieurs substitutions de termes. En fait, l'analyse nous a permis de découvrir des cas très intéressants comme celui de *roi* en tant que nom féminin, ou l'évolution du mot *viande*. Il faut dire qu'on a choisi seulement des mots qui ont changé leur signification (sauf *grezois*). Parmi les 36 mots analysés, le cas le plus répété est celui des mots qui ont disparu (tels que *porpens* ou *aüne*, qui ont dû être remplacés) et des mots qui ont adopté une autre valeur (tels que *parole* ou *arriver*). Le cas le moins fréquent a été celui des mots dont les valeurs avaient adopté une nuance modifiant leur sens, dont on a trouvé seulement trois.

Pour conclure, l'analyse qu'on a faite nous a permis en effet de constater que le phénomène des changements de sens a été très fréquent dans l'histoire de la langue française, ce qui nous démontre que la langue est en constante évolution.

7. BIBLIOGRAPHIE

- Académie française. (2020). Dictionnaire de l'Académie française. Dictionnaire-Academie.fr. <https://www.dictionnaire-academie.fr/>
- *Anglo-Norman Dictionary*. (s. f.). <https://anglo-norman.net/>
- Bermejo, E. (1986). *El Libro d'Eneas*. Barcelona, España: Promociones y publicaciones universitarias, PPU.
- Besnardeau, W., & Mora-Lebrun, F. (Édition bilingue). (2018). *Le Roman d'énéas*. Paris, Francia: Honoré Champion.
- *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. (s. f.). <https://www.cnrtl.fr/>
- DMF : *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2023 (DMF 2023). ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>
- Éditions Larousse. (2019). Larousse.fr : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne. Larousse.fr. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/>
- Étienne, E. *Essai de grammaire de l'Ancien Français*. (1895). Nancy. https://www.google.es/books/edition/Essai_de_grammaire_de_l_ancien_fran%C3%A7ais/yk0TAAAAMAAJ?hl=en&gbpv=1&dq=r%C3%A9sum%C3%A9+sur+la+grammaire+de+l%27ancien+fran%C3%A7ais&printsec=frontcover
- *Französisches etymologisches Wörterbuch*, <https://lecteur-few.atilf.fr/>

- Godefroy, D. Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes. Du IXe au XVe siècle. micmap.org : Disponible sur : <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/>
- *Grammaire de l'ancien français; traduction française d'après LA 4. éd. allemande par Oscar Bloch. Avec Une PRÉF. De F. Brunot : Schwan, Eduard, 1858-1893 : Free download, Borrow, and streaming (1970) Internet Archive.* Available at: <https://archive.org/details/grammairedelanci01schwuoft/page/n5/mode/1up?view=thheater> (Accessed: 13 March 2024).
- https://www.lexilogos.com/francais_ancien.htm
- Saussure, F. (1997). *Cours de linguistique générale*. Monoskop.org. Récupéré de : [https://monoskop.org/images/f/f1/Saussure Ferdinand de Cours de linguistique generale Edition critique 1997.pdf](https://monoskop.org/images/f/f1/Saussure_Ferdinand_de_Cours_de_linguistique_generale_Edition_critique_1997.pdf)
- Silva, M.J. *La langue française et l'héritage gaulois et germanique*. Available at: <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4031858.pdf> (Accessed: 13 March 2024).
- *TLFi : Trésor de la langue Française informatisé*, <http://www.atilf.fr/tlfi> , ATILF - CNRS & Université de Lorraine.